



## Déclaration liminaire, réunion « Lancement de la concertation sur la meilleure reconnaissance de la mission de formation des enseignants-chercheurs et des enseignants dans l'enseignement supérieur », le 29 mars 2018

Madame la ministre, nous n'avons pas pour habitude de refuser de participer à des concertations quand vous nous y invitez. Le sujet du jour -la reconnaissance de l'engagement dans leur mission de formation des enseignants-chercheurs et des enseignants-, constitue une question importante pour les collègues, à laquelle nous portons une grande attention.

Toutefois, Madame la ministre, les conditions ne sont pas réunies pour pouvoir discuter aujourd'hui.

« Parcoursup » a été mis en place avant même que le cadre législatif ne l'autorise. La loi « Orientation et réussite des étudiants » (ORE) a été adoptée à marche forcée. La réforme du baccalauréat avance à grands pas. Vous avez refusé d'entendre l'opposition à vos plans émanant des organisations CGT FERC, FSU, FNEC FO, Sud Éducation, UNEF, Solidaires Etudiant.e.s, UNL, UNL SD...

Votre gouvernement porte donc la responsabilité de la mobilisation qui est entrain de se développer. Or dans de nombreux cas, la réponse de votre ministère ou des dirigeants d'établissement a été l'autoritarisme et des interventions policières sur les campus universitaires, comme ce fut le cas à Nantes, Bordeaux, Paris, Lille, Caen, Dijon, Grenoble, Strasbourg.

Une étape supplémentaire a été franchie quand, à Toulouse 2, face à la détermination des personnels et des étudiant.es à refuser la fusion et le projet ORE, vous avez destitué les conseils et nommé un administrateur provisoire, ce qui est inédit et inacceptable.

Dans ce climat délétère, des survivances d'un autre siècle se sont fait jour.

En effet, Jeudi 22 mars, à Montpellier, des hommes cagoulés et armés de lattes de bois ont fait irruption dans une salle de l'université de droit où se tenait, dans le calme, une occupation rassemblant une cinquantaine d'étudiant.es. Ils ont frappé, menacé, insulté les étudiant.e-s présents, en blessant quatre qui ont dû recevoir des soins. Il apparaît que le directeur de l'UFR de droit a, *a minima*, laissé faire cette agression sur des jeunes placés sous sa responsabilité, voire en aurait été complice. Ces faits et les déclarations qui les ont suivis ont soulevé l'indignation et il a été contraint de démissionner dès samedi midi.

Des plaintes ont été déposées et toute la lumière doit être faite sur ces violences et leurs auteurs, les responsabilités doivent être clairement établies. Nos organisations seront très attentives au fait que l'enquête aille à son terme et établisse l'ensemble des responsabilités. Nous vous demandons, Madame la ministre, de le garantir.

De même, Lundi 26 mars au soir, à la sortie d'une Assemblée Générale à Lille 2, des étudiant·es ont été agressés par un groupe se revendiquant de l'extrême droite.

Avec ce type de violences, une nouvelle étape a été franchie.

Madame la ministre, nous sommes solidaires des jeunes et des personnels agressés. La violence, les injures racistes, sexistes et homophobes sont inacceptables et condamnables. L'extrême droite et ses militant·e·s portent des valeurs et des propositions qui sont à l'opposé de notre vision d'une éducation émancipatrice, éclairée et ouverte aux débats d'idées.

Madame la ministre, nous vous rappelons que les lycéen·nes et les étudiant·es ont le droit de se mobiliser. Ils et elles peuvent se réunir, diffuser des tracts, afficher leurs opinions, se mobiliser dans et devant leurs établissements. Le recours répété aux forces de l'ordre pour vider les amphis ou dégager les entrées des établissements ne peut pas être la réponse à leurs revendications.

Dans le même temps, les services publics du rail, de la santé, de la formation professionnelle, etc. sont attaqués de manière similaire. Les services publics sont notre bien commun et nos organisations appellent à soutenir les mobilisations en cours et à les défendre. La loi ORE, Parcoursup et la réforme du bac et du lycée instaurent la sélection à l'entrée à l'université, cassent les diplômes nationaux, pratiquent le tri social et creusent les inégalités sociales et territoriales. Nous exigeons leur retrait et nous appelons les enseignant·es, les personnels, les étudiant·es et les lycéen·nes à organiser des assemblées générales, à amplifier les mobilisations et à opérer la convergence avec les autres salarié·es en lutte.

Madame la ministre, le budget 2018 de l'enseignement supérieur que vous avez fait adopter ne consacre pas un euro à la prise en compte de l'augmentation du nombre d'étudiants dans les établissements. Le taux d'encadrement en licence est le plus faible de toutes les formations de l'enseignement supérieur et, actuellement, vous négociez l'ouverture de places au quart du coût moyen par étudiant. Est-ce dans ces conditions que vous comptez améliorer la réussite des étudiants et revaloriser l'investissement des enseignants chercheurs dans leur mission de formation ?

Nous attendons des propositions concrètes de votre part. Nous avons expérimenté les concertations fleuves qui conduisent à un rapport puis à un projet de loi qui n'en reprend aucune des conclusions. Ce n'est pas notre conception de la concertation et moins encore de la négociation.

Nous ne saurions discuter sereinement dans de telles conditions, c'est pourquoi nous refusons de siéger.

Paris, le 29 mars 2018,  
CGT FERC sup, SNESUP, SUD Education